

Quand un enfant se donne « la mort »...

Un rapport (publié chez Odile Jacob) tente de comprendre les mécanismes qui peuvent pousser un enfant à se suicider et propose des pistes d'action pour éviter ces drames.

• **Chaque année en France, entre 40 et 100 enfants de moins de 12 ans se suicident.** Le secrétariat d'État chargé de la Jeunesse et de la Vie associative, qui a commandé ce rapport au neuropsychiatre Boris Cyrulnik, indique que le suicide représentait 3,8 % des causes de décès chez les enfants de 5 à 14 ans pour l'année 2008. « *Ces chiffres sont sous-évalués* », estime pourtant l'auteur, car certains passages à l'acte peuvent être interprétés comme des accidents (un enfant qui se défenestre) ou le résultat de jeux dangereux. Il est difficile d'évaluer et de travailler sur ce sujet car l'acte reste incompréhensible, voire impensable. Un des premiers intérêts de ce rapport est donc de rassembler et de recouper les données disponibles car des recherches ont été menées, en France comme à l'étranger. Par ailleurs, les suicides d'enfant augmentent dans de nombreux pays et « *constituent probablement un indicateur de désorganisation des conditions de développement de l'enfant* », commente Boris Cyrulnik.

• **Au-delà des chiffres, comment comprendre ces actes ?** « *Quand un enfant se donne la mort, est-ce un suicide ?* », interroge tout d'abord le neuropsychiatre, qui replace les choses dans leur contexte car l'idée même de « mort » est un processus qui se construit graduellement chez l'enfant. Le préadolescent qui se donne la mort opte-t-il pour une fin de vie irrémédiable ou une violence autodestructrice ? Veut-il simplement faire de la peine à ceux qui l'entourent ? Souffre-t-il d'une volonté impulsive de se soulager d'une tension émotionnelle trop forte ? L'auteur ne cherche pas à dégager « la » cause, qu'elle soit biologique ou au contraire sociale, liée une faiblesse psychologique, une maladie mentale ou un trouble familial. Boris Cyrulnik interroge aussi bien la génétique que la sociologie, la psychanalyse ou l'éthologie. Cette traversée transdisciplinaire, rapportée avec son remarquable talent de pédagogue, nous fait entrer dans le monde – familier et pourtant mystérieux – de la psyché enfantine. « *Chez l'enfant, le suicide relève d'une pulsion déclenchée par un événement en apparence anodin. Les enfants qui ne grandissent pas dans un univers sécurisant ont une vulnérabilité émotionnelle propice au passage à l'acte. Une pichenette peut pousser l'enfant à l'acte mortel comme une autre peut l'en préserver* », estime l'auteur.

• **Les facteurs de risque ainsi dégagés** trouvent donc leur source dans la toute petite enfance. Les traumatismes des premiers mois, notamment des carences ou négligences affectives, la dépression d'un parent, privent l'enfant de la stabilité affective dont il a besoin pour se développer harmonieusement. Sans cette base de sécurité, l'enfant développe des troubles plus ou moins graves, certains n'étant pas forcément des déclencheurs automatiques d'un passage à l'acte suicidaire.



© Isa K.

• **Quatre propositions invitent à agir en pluridisciplinarité dans quatre environnements de l'enfant.**

– **Autour de la naissance** : il s'agit de favoriser les interactions précoces mère-enfant et d'étayer le couple parental à la fin de la grossesse et dans les premiers mois de la vie du bébé, par exemple en encourageant les congés maternel et paternel. L'auteur suggère aussi de « *donner cohérence aux métiers de la petite enfance* », en créant une université de la petite enfance. Il souligne que la précocité des enfants, valorisée dès la crèche dans notre culture, n'est pas un facteur de protection, au contraire : « *Elle améliore les résultats au prix de l'angoisse et de troubles relationnels* ».

– **Autour de l'école**, deux grands axes de propositions se dégagent.

• L'un s'attache à développer un « mieux-être » global à l'école : développer des structures traits d'union entre les enseignants et les familles, adapter les rythmes scolaires aux rythmes d'apprentissage, réinventer des rituels scolaires d'accueil et de promotion, retarder la notation stigmatisante...

• L'autre est centré sur les facteurs de risque connus du suicide de l'enfant : encourager la parole autour d'activités artistiques ou culturelles (films à commenter, mallettes pédagogiques de prévention du suicide...), lutter contre le harcèlement, combattre les effets dépressogènes de l'immobilité physique, de l'absence de liens et de la faible mentalisation.

– **Autour de la famille** : il s'agit principalement de renforcer les passages entre la famille et l'extérieur pour « ouvrir les familles closes » (soutenir le tissu associatif, les activités sportives, sociales). Permettre aux enfants l'engagement dans des responsabilités associatives à leur niveau est une piste originale à explorer.

– **Dans la culture** : tout ce qui peut contribuer à lever le tabou sur le sujet et faire entrer dans les récits collectifs la notion de « crise suicidaire » et non pas de fatalité participe à la prévention (débats sociaux sur la philosophie du suicide, émissions...).

Quand un enfant se donne « la mort ». Attachement et sociétés. Rapport remis à Jeanette Bougrab, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de la Vie associative, Boris Cyrulnik, Odile Jacob, 158 pages.